

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 OCTOBRE 2020

**L'an deux mille vingt, le 16 octobre 2020 à 20 h 00** le Conseil Municipal de la Commune de BEAUREGARD L'EVEQUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame BUSSIERE Patricia, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : **19**  
Date de convocation du Conseil municipal : **08 octobre 2020**

**PRESENTS :** Mmes. BOURGIER Corinne, BUSSIERE Patricia, CHAPEL Virginie, LAMOUREUX Valérie, POYET Valérie, TARRIT Françoise, VASSON Emmanuelle  
Mrs BISSON Bruno, GUERET Laurent, JAKUBOWSKI David, Mr ROCHE Christophe, ROCHER Cyril TERRIAC Michaël, VIALATTE Cédric, VIALLE Cyril.

**ABSENTS :** Mme ARAUCO Constance, FAFOURNOUX Patricia (pouvoir à Mme BUSSIERE Patricia), MUSY Gaëlle. Mr BRUN Charly (pouvoir à Mr Cyril VIALLE).

A la demande de Madame la Maire, Madame GLACE LE GARS Jocelyne, Monsieur GRAND Jacky, Conseillers Départementaux du secteur de Billom, accompagnés de Monsieur BOUDOIRE David, suppléant, sont venus présenter les actions qu'ils mènent au sein de l'Assemblée départementale. Particulièrement engagés dans les domaines de l'action sociale et de l'insertion, mais aussi du conseil d'administration des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, ils ont rappelés que les associations pouvaient les solliciter au titre de l' DALD (Dotation d'Animation Locale Décentralisée).

Madame Patricia BUSSIERE les a remercié de leur intervention et, à ouvert la séance après le départ de Madame et Messieurs les Conseillers Départementaux.

## TRAVAUX

### Remplacement du standard téléphonique :

Le conseil municipal décide de contracter avec les sociétés ARTEL Services, située à ISSOIRE et AUVERGNE TELECOM, située à CHATEAUGAY pour le raccordement à la fibre et le remplacement des matériels téléphoniques de la mairie de l'école et de la bibliothèque.

### Aire de jeux :

Il sera demandé à Mr MATHIEU Pascal qui a fourni et posé les éléments de la balustrade de supprimer les échardes sur les rondins concernés.

De plus il lui sera demandé de rajouter des éléments devant les entrées qui permettront de réserver l'accès aux seuls piétons.

L'aire de jeux sera équipée de bancs et de poubelles supplémentaires.

Les bouches d'irrigation du terrain de sport devront être protégées.

### **Circulation :**

Le panneau de sens interdit doit être redressé, la discussion s'engage concernant la circulation sur la portion de route allant de la Maison du Peuple à l'aire de jeux. Une réunion avec les Conseillers Municipaux intéressés est programmée le samedi 21 novembre à 10h.

### **Abris-bus :**

Monsieur le Maire-Adjoint TERRIAC Michaël informe le Conseil Municipal que le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

Les travaux d'aménagement des arrêts et notamment la mise en accessibilité ainsi que la réalisation de la dalle relèvent du maître d'ouvrage (gestionnaire de voirie), l'obligeant à financer 20 % des travaux.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE l'aménagement de l'arrêt de car « **COURCOURT** » ainsi que la fourniture et la pose d'un abri voyageur à cet arrêt, sur notre commune
- ACCEPTE l'aménagement de l'arrêt de car « **LAYAT** » ainsi que la fourniture et la pose d'un abri voyageur à cet arrêt, sur notre commune
- SOLLICITE une subvention dans le cadre du Sd'ap, au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- AUTORISE Madame la Maire à déposer les demandes de subventions, ainsi qu'à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

### **Eclairage public :**

Madame LAMOUREUX Valérie souhaiterait que la plage de fonctionnement de l'éclairage public soit augmentée.

Cette proposition lance le débat, la tendance générale restant plutôt favorable à l'extinction de l'éclairage public dans un but autant écologique qu'économique.

Néanmoins il est proposé de solliciter le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme quant au fonctionnement des lampadaires à énergie solaire.

### **Assainissement collectif :**

Le contrat d'affermage en cours avec la SEMERAP arrive à terme. A ce sujet Madame la Maire et Monsieur Bruno BISSON, Maire-Adjoint vont rencontrer Monsieur le Directeur de la Semerap.

Monsieur BISSON explique également qu'il est nécessaire de procéder à l'évacuation et au traitement des boues de la station d'épuration, pour un montant de 7 000 € HT.

### **Ordures Ménagères :**

L'Ecole sera équipée de Bacs à Bio Déchets destinés aux déchets organiques du restaurant scolaire.

Mr Cyril VIALLE indique qu'il n'y a pas de bac de collecte attribué pour la buvette et les vestiaires du club de foot.

Le bac de la salle des fêtes, qu' ils utilisaient également, étant actuellement mis à disposition de l'école.

Il convient de voir si l'équipement en bac à bio-déchets permet de re-disposer les bacs de la salle des fêtes, ou s'il est nécessaire de créer un nouveau point de collecte.

Les containers à verre situés sur le parking de la salle des fêtes ont été déplacés sur ce même parking.

**Des containers à verre supplémentaires** seront installés au niveau de la place située à l'entrée de la rue des Roseaux. Ce qui permettra d'équiper la partie haute du bourg en remplacement de ceux supprimés sur la place du Levant.

### **Site Internet :**

La commune est toujours dans l'attente de la récupération de ses noms de domaines pour pouvoir mettre en ligne le nouveau site de la commune.

Un livret présentant les artisans et commerçants de la commune est également en préparation.

## **COMPTABILITE**

Budget primitif communal - Décision modificative N°1 / 2020

*Les membres du CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020*

### **CREDITS A OUVRIR**

Article	Opération	Nature	Montant
2313	151 logement chantoux	CONSTRUCTION	+ 5 000,00
2128	153 aire de jeux	Autres agencements et aménagements de terrain...	+15 000,00

### **CREDITS A REDUIRE**

Article	Opération	Nature	Montant
2313	150 salle associative	CONSTRUCTION	-20 000,00

## **PERSONNEL**

### **Demande de mise en disponibilité de Mr FRITEYRE Cédric :**

Madame Patricia BUSSIERE informe les Conseillers Municipaux de la demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles et pour une durée d'un an de Mr FRITEYRE Cédric, Adjoint technique principal de 2ème classe.

Madame la Maire informe qu'elle accédera favorablement à cette demande, à compter du 1er novembre, sous réserve du recrutement d'un agent assurant la surcharge de travail induite.

## QUESTIONS DIVERSES

### Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de l'école primaire :

Sont nommés :

**Responsable de  
l'alerte**

ROCHE Christophe  
Conseiller  
Municipal

**Suppléants**

Patricia  
BUSSIERE Maire  
Bruno BISSON  
Maire Adjoint

### Festivités de fin d'année :

La distribution des colis, au profit des habitants de la commune âgés d'au moins 70 ans au 31 décembre 2020.

La distribution sera organisée courant janvier.

### Association des Maires ruraux du Puy de Dôme :

L' Association des Maires ruraux du Puy de Dôme a sollicité plusieurs administrations afin de bénéficier d'ordinateurs déclassés pour les distribuer gratuitement auprès des communes adhérentes à l'association.

Madame la Maire a demandé à l'AMR de bénéficier de l'attribution de 6 ordinateurs (unités centrales).